

ÉCOLE NATIONALE
DES
CHARTES

19, Rue de la Sorbonne

PARIS, V^e

6820

Paris, le

20 mai 1916



Madame,

Monsieur Morel-Fatio
a bien voulu me remettre de
votre part le prix Auguste
Molinet, destiné à l'élève
dont la thèse a été classée
la première lors de la
soutenance du 4 avril dernier.
Cette thèse est celle de
Monsieur Pierre d'Espezel

0580

sur les institutions militaires
de la France au XVI^e siècle,
Ce travail, comme je vous l'ai
écrit, a satisfait le jury,
au point qu'il a obtenu une note
qui même dans une promotion
normale et plus nombreuse eût
pu le mettre au premier
rang.

Nous ne devons pas
nous étonner de la connaissance
du seizième siècle dont
M. de Lapeze a fait preuve
puisque il est à l'Ecole des
Hautes Etudes, depuis plusieurs
années, l'un des élèves les

plus amicus de M^r Lefranc.

J'ajouterais que, d'un
autre point de vue, ce prix est
bien placé entre les mains
de ce jeune homme, d'un esprit
si distingué, et qui, pour le
moment se trouve dans une
situation de fortune difficile.

Permettez-moi,

Madame, de vous exprimer
une fois de plus la
reconnaissance de l'Ecole
des Chevaliers pour vos
libéralités à son égard

1880

et auxquelles les circonstances
présentes ~~se~~ donnent encore,
s'il est possible, plus
de prix.

Daignez agréer,
Madame, l'hommage de
très profond respect avec
lequel j'ai l'honneur d'être
Votre dévoué serviteur

Maurice Prou,
Directeur de l'École de Chartes